

Les squelettes de ces pachydermes ont été découverts la semaine dernière à l'intérieur du Parc National de Lobéké.

Des éco gardes ont découvert la semaine dernière huit (08) carcasses d'éléphants abattus par des braconniers faisant usage d'armes de guerre, à l'intérieur du Parc National de Lobéké, Département de la Boumba et Ngoko, Région de l'Est, communique le ministre des Forêts et de la Faune (Minfof) dans un communiqué publié le 5 décembre 2021

« En application de la Convention avec le Ministère de la Défense, le Ministre des Forêts et de la Faune a fait appel aux forces de défense pour assister les Services de la Conservation en vue de rechercher et interpellier les auteurs du forfait. Les intéressés ont été appréhendés le 4 décembre 2021 et déférés à la Justice », indique le communiqué du Minfof.

Cette activité de braconnage concourt à diminuer le nombre d'espèces rares dans le parc National de Lobéké

Les éléphants sont protégés par la loi sur la faune de 1994 et toute personne trouvée en possession de leur peau est passible d'une peine de prison allant jusqu'à 3 ans et / ou d'une amende pouvant aller jusqu'à 10 millions de francs